



Appel à manifestation d'intérêt pour les prestataires de services

Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM) Accélérateur de l'Efficacité Énergétique dans l'Industrie au Maroc (AEEIM)

Le Maroc, depuis 2009, a entamé sa transition énergétique, basée essentiellement sur la montée en puissance des énergies renouvelables et le développement de l'efficacité énergétique étant un pilier important de la stratégie énergétique nationale.

Pour accélérer la cadence des mesures d'efficacité énergétique, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD) poursuit ses efforts de promotion et d'incitation à l'efficacité énergétique comme levier clé pour accélérer la transition énergétique du pays. Il a ainsi publié la Stratégie Nationale de l'Efficacité Énergétique (SNEE) fixant un objectif global d'économie d'énergie de 20% à l'horizon 2030 décliné en objectifs sectoriels, en l'occurrence le secteur industriel devrait atteindre une économie d'énergie de 22% en 2030.

Dans ce sens, en vue de renforcer les mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie, le MTEDD, à travers le Projet d'Appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM), financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) mise en œuvre par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), appuie le projet « Accélérateur de l'Efficacité Énergétique dans l'Industrie au Maroc » (AEEIM) de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

L'AMEE, étant un partenaire du projet, est une institution publique, dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'efficacité énergétique, visant la réduction de la dépendance énergétique et la préservation de l'environnement, à travers la promotion de l'efficacité énergétique.

La Société d'Ingénierie Énergétique (SIE), étant un partenaire du projet, est une Société Nationale de Services Énergétiques « Super ESCO » qui a vocation à accompagner le développement de l'écosystème d'EE et faciliter la mise en œuvre de projets de performance énergétique au profit du secteur public et privé, notamment dans les secteurs du bâtiments publics, Eclairage Public, Mobilité et Industrie.

L'ONUDI, étant l'agence spécialisée des Nations Unies dont le mandat est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel et économique durable, a appuyé le Maroc depuis 1985



à travers près de 200 projets dans les domaines de la compétitivité industrielle, la protection de l'environnement, le développement agro-industriel et l'efficacité énergétique.

Le projet AEEIM ambitionne l'adoption des technologies à faible émission de carbone et des meilleures pratiques d'efficacité énergétique dans le secteur industriel marocain, dans l'objectif de contribuer à la réduction de la dépendance énergétique du Maroc aux importations des combustibles fossiles. Il s'appuie sur plus de trois décennies d'expertise et des expériences uniques dans le domaine du développement industriel qui ont été mises en place par l'ONUDI.

Dans ce cadre, le présent AMI est lancé au profit des prestataires de services pour participer à l'AEEIM.

Objectifs :

Les objectifs clefs du projet sont :

- Promouvoir l'adoption par les industriels d'un Système de Management de l'Énergie (EnMS), l'optimisation énergétique des systèmes motorisés électriques (MSO) et des systèmes thermiques de production de vapeur (SSO) et la mise en place d'un système de suivi des indicateurs de performance énergétique ;
- Soutenir au moins 45 entreprises industrielles à la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (EnMS) selon l'ISO 50001 et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique à faible coût ;
- Former 150 prestataires de services en efficacité énergétique (consultant.e.s, praticien.ne.s, technicien.ne.s, fournisseurs et prestataires de services énergétiques) sur des thématiques clefs de l'efficacité énergétique dans l'industrie ;
- Produire au moins 45 études de cas mettant en évidence le retour d'expérience, les économies réalisées, les coûts et les avantages de la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables par les industriels au Maroc ;
- Assurer le transfert de connaissances aux institutions nationales de formation à travers l'intégration des éléments clefs de ce projet dans leurs programmes et cursus de formation.



Consistance :

Les prestataires de services bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de qualité basé sur l'expertise et des outils développés par l'ONUDI. Ce programme de formation est composé d'une partie intensive théorique et d'une autre partie pratique, consistant en plusieurs études de cas démonstratifs avec un accompagnement par des expert.e.s nationaux et internationaux selon le tableau ci-dessous :

Formation	Nbr de Participant.e.s		Durée (en Jours)	Période (en mois)	Nbre de groupe
	Industriels	Prestataires			
Formation sur le Management de l'Énergie selon l'ISO 50001 (EnMS)	48 **	38	14	10	2 groupes
Formation sur l'optimisation des systèmes de motorisation électrique (MSO)	20	38	6	3	2 groupes
Formation sur l'optimisation des systèmes de production de vapeur (SSO)	20	38	7	3	2 groupes

** Chaque industriel participera avec deux représentant.e.s

Le détail des différentes sessions de formation et leurs plannings de déroulement est annexé à cet AMI.

Dans le cadre de l'approche genre visant à valoriser la participation des femmes, 35% des places disponibles seront réservées aux femmes.

Conditions d'éligibilité et atouts pour les prestataires de services :

Les prestataires de services auxquels fait référence cet AMI sont les : consultant.e.s en énergie, fournisseurs des produits et solutions énergétiques, praticien.ne.s, certificateur.trice.s, BET et Indépendant.e.s dans le secteur de l'industrie.



- Pour les candidat.e.s à la formation EnMS :
 - Avoir un diplôme de niveau bac plus 5 ;
 - Avoir 5 ans d'expérience dans les thématiques citées ci-dessus ;
 - Ayant déjà réalisé au moins un diagnostic ou audit énergétique pendant les trois dernières années (Attestation de référence à l'appui) ;
 - Pour les indépendant.e.s, avoir un statut juridique valide ;
 - Les candidat.e.s ayant participé à l'édition de l'AAEIM de 2019 ne sont pas éligibles à la présente formation EnMS ;
 - De préférence, faisant partie d'un BET agréé pour l'Audit Énergétique Obligatoire selon le décret 2.17.746 (déclaration de CNSS à l'appui) ;
 - De préférence, avoir des notions de base sur les systèmes de management de l'énergie.
- Pour les candidat.e.s aux formations MSO et SSO :
 - Avoir au moins un diplôme de niveau Bac+2 (ou équivalent) ;
 - Avoir deux ans d'expérience dans les thématiques citées ci-dessus ;
 - Pour les indépendant.e.s, avoir un statut juridique valide.

Informations Pratiques

- Lieu des Formations :

Les lieux des formations seront définis ultérieurement en fonction la provenance des candidatures.

- Frais :

Les formations seront dispensées gratuitement.

- Dossier d'expression d'intérêt :

Les prestataires de services intéressé.e.s sont invité.e.s à soumettre leurs candidatures en remplissant le formulaire en ligne sur l'adresse suivante : www.amee.ma/aeim

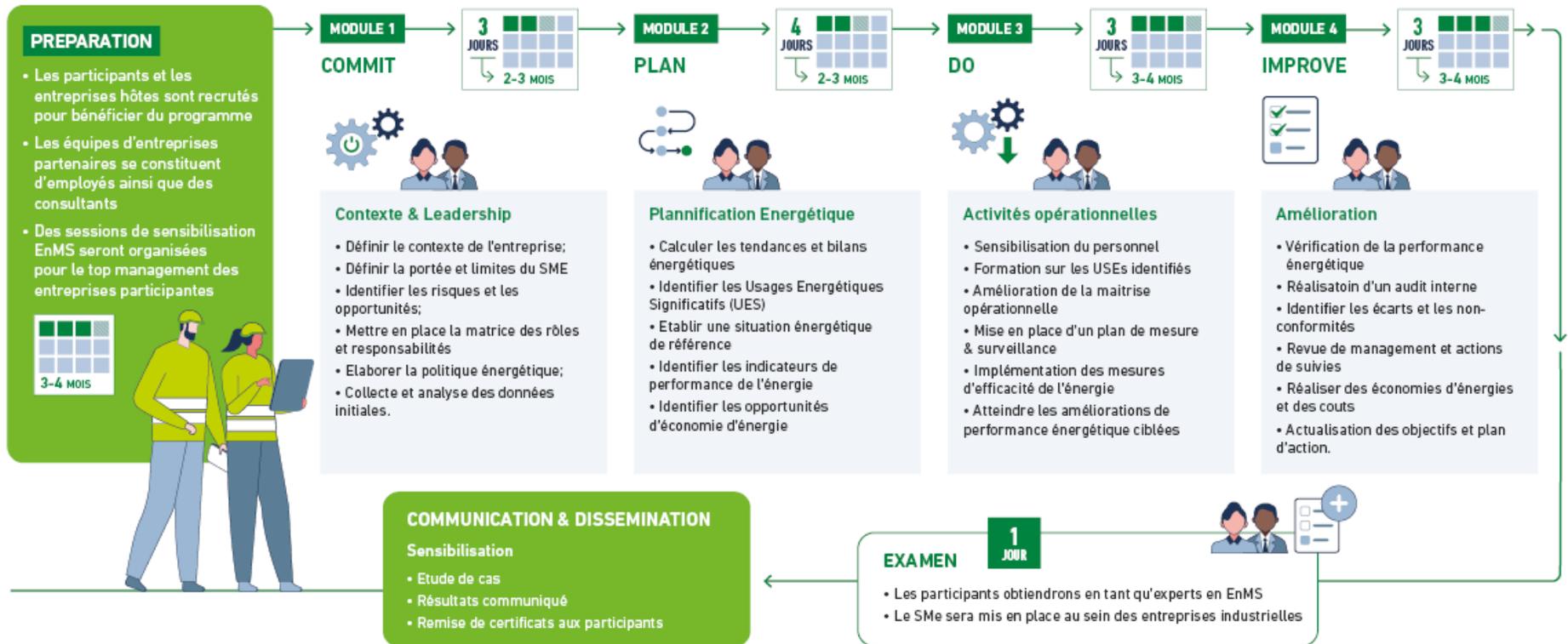
- Date limite :

Le dernier délai pour recevoir les candidatures est prolongé jusqu'au 29 Janvier 2023.

Procédure de sélection :

Annexe 1 : Formation sur le Système de Management de l'Énergie (EnMS)

La formation se compose de 4 modules, chacun d'une durée de 3 à 4 jours de formation en classe, des webinaires individuels, d'encadrement par des experts internationaux, de visites d'installation d'entreprises industrielles, ainsi que de l'assistance au développement de



la documentation et des processus clés de l'EnMS. Les modules sont séparés par des périodes de 2 à 3 mois, durant lesquelles, sous la supervision et l'encadrement d'experts internationaux, les participant.e.s appliquent les connaissances, les compétences et les outils acquis dans les sessions en classe. Des webinaires seront organisés tout au long du programme pour suivre de près et examiner le progrès de la mise en place de l'EnMS.

Modules de la Formation	Groupe A	Groupe B
Module 1	07/03 au 10/03/2023	14/03 au 17/03/2023
Module 2	05/06 au 08/06/2023	13/06 au 15/06/2023
Module 3	11/09 au 14/09/2023	18/09 au 21/09/2023
Module 4	04/10 au 06/10/2023	11/10 au 13/10/2023

Annexe 2 : Formation sur l'Optimisation des systèmes de productions de la vapeur (SSO) :

La formation a pour objectif d'encadrer et accompagner les participant.e.s à appréhender et maîtriser les aspects relatifs à l'optimisation des systèmes de vapeur. Cette formation, qui sera animée par des experts internationaux, est destinée à différents profils de professionnels : Responsables techniques en industrie, consultant.e.s, praticien.ne.s ou fournisseurs permettant d'assurer un transfert et un partage efficace des connaissances.

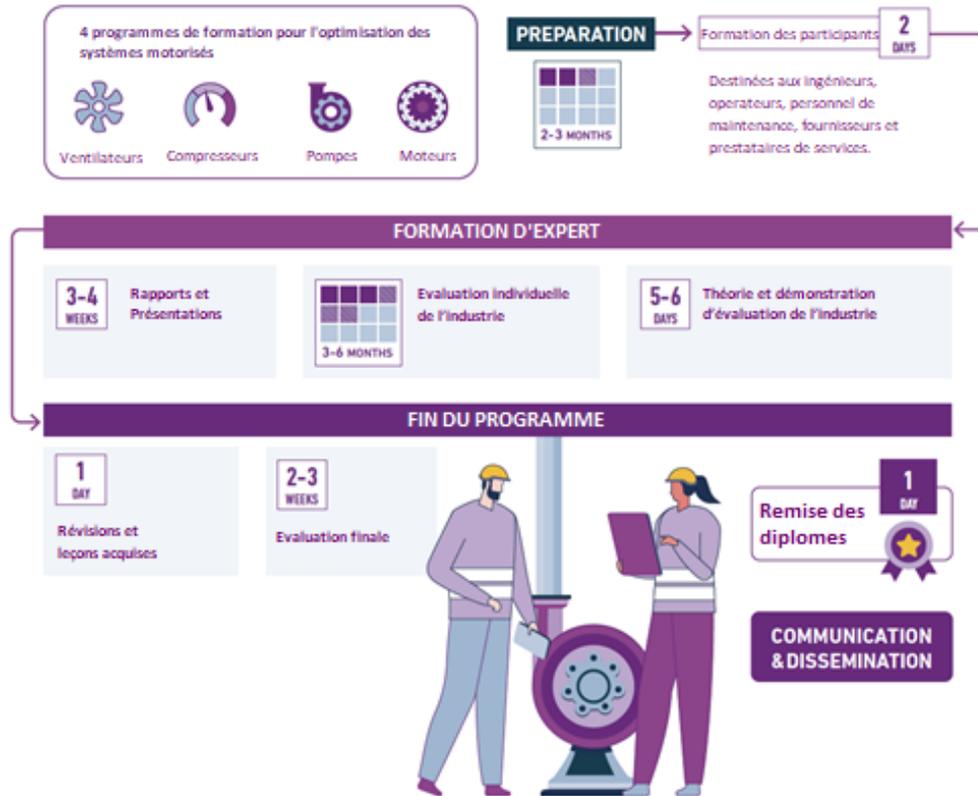




Les dates prévues pour la formation SSO

Modules	Groupe A	Groupe B
Module 1	12/06 au 16/06/2023	19/06 au 23/06/2023
Module 2	05/06 au 09/06/2023	10/07 au 14/07/2023

Annexe 3 : Formation sur d'Optimisation des Systèmes de Motorisés (MSO) :



Le programme de formation MSO est proposé depuis 2010 aux professionnels de l'industrie et de l'énergie du monde entier. Il est Conçu pour les gestionnaires de l'énergie, le personnel d'exploitation, les ingénieurs, les expert.e.s et les fournisseurs. Au-delà des connaissances théoriques, les participant.e.s mettront en œuvre des projets MSO pratiques au sein d'industriels partenaires. Ce programme unique est conçu pour une variété de systèmes motorisés, tels que : les ventilateurs, les pompes et les compresseurs.

Les dates prévues pour la formation MSO

Modules	Groupe A	Groupe B
Module 1	29/05 au 30/05/2023	31/05 au 01/06/2023
Module 2	17/07 au 21/07/2023	24/07 au 28/07/2023